



Assurance Responsabilités Civiles des Entreprises de Construction

QUESTIONNAIRE

1. ASSURE (S)

1. Nom(s) ou Raison(s) sociale(s) de l'ensemble des entités à assurer :

a. Souscripteur du contrat :

b. Autres entités à assurer (1) :

2. Adresse(s) du (des) Assuré(s) (1) :

Voie :

Code Postal :

Commune :

3. Date de début d'activité :

4. Numero SIREN :

Code N A F :

5. La société proposante appartient-elle à un groupe

Oui

Non

Si oui, nom du groupe :

6. Avez-vous un site Web

Oui

Non

S'il est accessible au public, quelle est son adresse :

2. DESCRIPTIF DE L'ACTIVITE PRINCIPALE :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Avez-vous une activité connexe de négoce ou fabrication de matériaux de construction non suivie de pose ? Oui Non

Si oui :

Quel part de chiffre d'affaire cette activité représente-t-elle ?

Quels sont ces produits fabriqués ou négociés ?

Ces produits sont ils de Technique Courante ? Oui Non

Si vous êtes négociant :

Les produits vendus ou les sous-produits utilisés par le proposant sont-ils importés ?

Oui Non

Si oui, indiquez le pays d'origine et le nom des fournisseurs étrangers par type de produit :

Si vous êtes fabricant :

Disposez-vous de votre propre bureau d'études ?

Oui Non

3. PERSONNEL / COMPETENCES

1. Effectif :

a. Quel est l'effectif total moyen ? : dont

- Effectif encadrement :
- Effectif en intérim :

2. Sécurité du travail

Au cours des 5 dernières années, y-a-t-il eu dans votre entreprise des accidents du travail ? Oui Non

Si oui, précisez les dates, causes, circonstances et suites éventuelles

Au cours des 5 dernières années, y-a-t-il eu dans votre entreprise des PV et mises en demeure de l'inspection du travail ? Oui Non

Si oui, précisez les dates, causes, circonstances et suites éventuelles

Au cours des 10 dernières années y a-t-il eu des déclarations de maladies professionnelles au cours

Oui Non

Si oui, précisez les dates, la nature des maladies et le nombre de personnes concernées et les suites éventuelles :

3. Qualifications/Certification :

a. Qualifications de l'entreprise auprès de Qualibat/Qualifelec :

b. Qualifications de l'entreprise auprès d'un autre organisme : (Quali enr, agrément monuments historiques, qualigaz,.....)

c. La société est-elle certifiée ISO 9001 ? Oui Non

4. CHIFFRE D'AFFAIRES

Veillez préciser le Chiffre d'affaires :

Chiffre d'affaires	Exercice passé	Exercice en cours	Estimation pour le prochain exercice
France			
Autres pays			
TOTAL			

Ventilation du chiffre d'affaires (en pourcentage) par secteur de clientèle (vos donneurs d'ordre)

Secteur de clientèle	% du CA
Particuliers	
Entreprises	
Administrations	
Autres	

Ventilation du chiffre d'affaires (en pourcentage) par nature de contrat :

	% du CA réalisé en propre	% du CA sous-traité
Travaux réalisés en tant que locateur d'ouvrage		
Travaux réalisés en tant que sous-traitant		

Ventilation du chiffre d'affaires (en pourcentage) par nature de travaux :

	% du CA
Travaux neufs	
Réhabilitation	

Ventilation du chiffre d'affaires (en pourcentage) par secteur d'activité :

	% du CA
Travaux de Bâtiment dont :	
- Maison individuelle	
- Logement collectif	
- Bâtiments industriels, commerciaux	
- Bureaux	
- Bâtiments publics	
- Autres	
Travaux de génie civil	

5. DETAIL DES ACTIVITES

1. Veuillez indiquer la répartition de votre chiffre d'affaires (en pourcentage) pour l'exercice passé :
La définition précise des activités sauf précision correspond à la nouvelle nomenclature commune des assureurs préconisée par la FFSA pour les activités de BTP (circulaire 64/2007 du 27 décembre 2007).

Activités	Effectuées par le proposant	Données en sous-traitance
1. Préparation et Aménagement du site		
1.1. Démolition sans utilisation d'explosifs		
1.2. Démolition avec utilisation d'explosifs		
1.3. Terrassement à l'exclusion des enrochements		
1.3.1 Enrochements		
1.4. Amélioration des sols		
1.5. V.R.D		
1.5.1. Paysagiste *		
1.6. Montage d'échafaudage - Etalement		
1.7. Traitement amiante		
1.8. Traitement curatif (insectes xylophages-champignons)		
1.9. Assèchement des murs		
2. Structure et gros œuvre		
2.1. Fondations spéciales		
2.2. Maçonnerie et béton armé sauf précontraint in situ		
2.2.1. Enduits hydrauliques *		
2.2.2. Taille de pierres *		
2.3. Béton précontraint in situ		
2.4. Charpente en bois et structures en bois à l'exclusion des constructions à ossature bois		
2.5. Charpente et structure métalliques		
3. Clos et couvert		
3.1. Couverture y compris travaux accessoires d'étanchéité dans la limite de 150m ² par chantier, à l'exclusion de la pose de capteurs solaires.		
3.1.1. Couverture par assemblage de grands éléments y compris travaux accessoires d'étanchéité dans la limite de 150m ² par chantier, à l'exclusion de la pose de capteurs solaires. *		
3.1.2. Zinguerie *		
3.2. Etanchéité de toiture, terrasse et plancher intérieur à l'exclusion de la pose de membranes d'étanchéité photovoltaïques		
3.3. Etanchéité et imperméabilisation de cuvelage, réservoirs à l'exclusion des piscines		
3.4. Calfeutrement protection, imperméabilité et étanchéité des façades à l'exclusion de l'Isolation Thermique par l'Extérieur		
3.5. Menuiseries extérieures à l'exclusion des vérandas		
3.5.1. Vérandas *		

3.6. Bardages de façade		
3.7. Façades-Rideaux		
3.8. Structures et couvertures textiles		
Divisions- Aménagements		
4.1. Menuiseries intérieures		
4.1.1. Agencement de cuisines, magasins, salles de bains *		
4.2. Plâtrerie-Staff-Stuc-Gypserie		
4.3. Serrurerie-Métallerie		
4.4. Vitrerie-Miroiterie		
4.5. Peinture à l' exclusion de l'imperméabilisation et étanchéité des façades		
4.5.1. Nettoyage *		
4.6. Revêtements de surfaces en matériaux souples et parquets		
4.7. Revêtements de surfaces en matériaux durs-chapes et sols coulés		
4.8. Isolation thermique- Acoustique à l' exclusion de l'Isolation Frigorifique		
4.8.1. Isolation Thermique par l'Extérieur		
4.8.2. Isolation Frigorifique *		
5. Lots techniques		
5.1. Plomberie-Installations sanitaires		
5.2. Installations thermiques de génie climatique		
5.2.1. Capteurs Solaires Thermiques *		
5.3. Fumisterie		
5.3.1. Ramonage *		
5.4. Installations d'aéraulique et de conditionnement d'air		
5.5. Electricité		
5.5.1. Electricité courants faibles *		
5.6. Fours et cheminées industriels		
5.7. Ascenseurs		
5.8. Piscines		
5.9. Constructions à ossature bois		
5.10. Géothermie		
5.11.1.a. Installations Photovoltaïques constituées de panneaux de modules rigides en intégration au bâti *		
5.11.1.b. Installations Photovoltaïques constituées de panneaux de modules rigides en intégration simplifiée ou en surimposition *		
5.11.2. Installations Photovoltaïques posées au sol		
5.11.3.a. Etanchéité Photovoltaïque en intégration au bâti *		
5.11.3.b. Etanchéité Photovoltaïque en intégration simplifiée ou en surimposition *		
5.12. Eolien		

Les activités marquées d'une astérisque sont des activités additionnelles proposées par QBE

4. Passez vous des marchés ?

Tous Corps d'état ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
En qualité d'entreprise générale ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
En qualité de contractant général ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
En qualité de Constructeur de Maisons Individuelles ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

5. Participez vous régulièrement à des *Ouvrages de bâtiment* dont le coût total est supérieur à 10 000 000 Euros ou des *Ouvrages de génie civil* dont le coût total est supérieur à 6 000 000 Euros?

Oui Non

Si oui, merci de nous indiquer en pièce jointe, les principales opérations de cette taille (depuis 5 ans) sur lesquelles ont porté vos marchés en indiquant pour chacune d'elle :

- Le montant de l'opération
- La nature de l'opération (type de bâtiment)
- La nature de votre marché et son montant

6. Passez vous des marchés comportant des travaux de Technique Non courante ?

Oui Non

Si oui, de quelle nature ?

7. Passez vous des marchés de main d'œuvre uniquement ?

Oui Non

Si oui, quelle part de votre activité cela représente ?

6. ANTECEDENTS

1. Le souscripteur est-il actuellement assuré ?

Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez préciser :

Nom de la compagnie d'assurance :

Numéro de contrat :

Date d'effet du contrat :

2. Le risque a-t-il fait l'objet d'un refus, d'une résiliation ?

Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer le motif ci-après.

3. La responsabilité civile de l'assuré a-t-elle été mise en cause ces dix dernières années ?
Oui Non

Préciser les dates, causes, circonstances, montants réclamés et conséquences financières des mises en cause significatives.

4. La responsabilité civile décennale de l'assuré a-t-elle été mise en cause ces dix dernières années ?
Oui Non

Préciser les dates, causes, circonstances, montants réclamés et conséquences financières des mises en cause significatives.

Toute réticence ou déclaration intentionnellement fausse, toute omission ou déclaration inexacte par le Proposant de circonstances du risque connues de lui, entraîne l'application, suivant le cas, des sanctions prévues aux articles L.113-8 et L.113-9 du Code des Assurances.

Le présent questionnaire est la base servant à la souscription du contrat, et sera réputé faire partie intégrante du futur contrat d'assurance.

Je soussigné, déclare

- être autorisé à compléter le présent questionnaire pour le compte de l'ensemble des personnes souhaitant être l'objet de la couverture ; et
- que mes réponses sont, à ma connaissance, conformes à la vérité et que je n'ai pas caché de circonstances quelconques qui auraient dû être communiquées à la Compagnie.

FAIT A

LE

Nom :

Titre :

Société :

Signature :

Pièces à joindre obligatoirement :

- **Plaquette commerciale**
- **CV des dirigeants et organigramme de la société**
- **Statistique sinistre émanant de votre précédent assureur depuis 10 ans**
- **Justificatifs de compétences/qualifications**
- **Références significatives**
- **Informations de votre activité sur les chantiers de plus de 10 M€**

NOMENCLATURE DES ASSUREURS POUR LES ACTIVITES BTP

ACTIVITES	DEFINITIONS
1. Préparation et aménagement du site	
1.1. Démolition sans utilisation d'explosifs	Démolition ou déconstruction, totale ou partielle d'ouvrages par des moyens manuels ou mécaniques (hors explosifs). Cette activité comprend, pour les raccordements et la protection des existants, les travaux accessoires ou complémentaires de : <ul style="list-style-type: none"> • Maçonnerie • Zinguerie, couverture et étanchéité • VRD
1.2. Démolition avec utilisation d'explosifs	Démolition ou déconstruction, totale ou partielle d'ouvrages par des moyens manuels ou mécaniques (avec explosifs). Cette activité comprend, pour les raccordements et la protection des existants, les travaux accessoires ou complémentaires de : <ul style="list-style-type: none"> • Maçonnerie • Zinguerie, couverture et étanchéité • VRD
1.3. Terrassement à l'exclusion des enrochements	Défrichage, remise à niveau des terres, réalisation à ciel ouvert, de creusement et de blindage de fouilles provisoires dans des sols, ainsi que des travaux de rabattement de nappes nécessaires à l'exécution des travaux, de remblai et de comblement (sauf des carrières) ayant pour objet soit de constituer par eux-mêmes un ouvrage soit de permettre la réalisation d'ouvrages. Cette activité comprend les sondages et forages.
1.3.1. Enrochements	Pose de blocs de pierre ou de béton, construction de seuils d'enrochement ou réalisation de travaux d'aménagement hydraulique ainsi que le soutènement des talus. L'activité d'enrochement comprend, pour les travaux concernés : <ul style="list-style-type: none"> • Le terrassement pour l'enrochement ou la purge, • Le terrassement en déblai ou en remblai, • La fourniture et mise en œuvre d'enrochement, • La fourniture et mise en œuvre de matériaux drainants, • La fourniture et mise en œuvre de couches de transition, • La fourniture de terre végétale.
1.4. Amélioration des sols	Traitement, drainage, renforcement et confortement des sols en place en vue d'en améliorer les caractéristiques physiques et mécaniques, par toutes techniques autres que pieux, micro-pieux, barettes, parois moulées, palplanches, parois de soutènement autonomes. Cette activité comprend la pose de géotextiles (hors membranes), les sondages et forages.
1.5. Voiries Réseaux Divers (VRD)	Réalisation de réseaux de canalisations, de tous types de réseaux enterrés ou aériens, de systèmes d'assainissement autonome, de voiries, de poteaux et clôtures. Réalisation d'espaces verts, y compris les travaux complémentaires de maçonnerie. Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de terrassement et de fouilles.
1.5.1. Paysagiste *	Réalisation d'espaces verts, y compris systèmes d'arrosages, de poteaux et clôtures. Cette activité comprend les travaux accessoires et complémentaires de : <ul style="list-style-type: none"> • Réseaux enterrés, canalisations d'assainissement autonome, de voiries piétonnes et carrossables, y compris les travaux complémentaires de maçonnerie.
1.6. Montage d'échafaudage-Etaiement	Montage pour le compte de tiers de tous étalements, échafaudages fixes, suspendus ou élévateurs employés à la construction ou à l'entretien des immeubles, monuments et édifices ainsi que le montage de structures événementielles

1.7. Traitement amiante	Retrait de l'amiante, de matériaux et produits en contenant, ainsi que leur élimination ou leur confinement, dans tout ouvrage ou partie d'ouvrage.
1.8. Traitement curatif (insectes xylophages-champignons)	Traitement curatif des bois en œuvre et des constructions contre les insectes à larves xylophages, les termites et les champignons dans les charpentes et menuiseries bois, mais aussi les sols, fondations, murs, cloisons, planchers.
1.9. Assèchement des murs	Traitement des murs contre les remontées d'humidité par capillarité. Cette activité comprend les travaux préparatoires et de traitement proprement dits et les travaux accessoires et complémentaires de remplacement des parements
2. Structure et gros-œuvre	
2.1.. Fondations spéciales	Réalisation, y compris dans le cadre de travaux de reprise en sous œuvre, de pieux, micro-pieux, barrettes, parois moulées, palplanches, parois de soutènement autonomes. Cette activité comprend les travaux de rabattements de nappes, les sondages et forages, les tirants d'ancrage.
2.2. Maçonnerie et béton armé sauf précontraint in situ	<p>Réalisation de maçonnerie en béton armé préfabriqué ou non, en béton précontraint préfabriqué (hors précontrainte in situ), en blocs agglomérés de mortier ou de béton cellulaire, en pierres naturelles ou briques, ceci tant en infrastructure qu'en superstructure, par toutes les techniques de maçonneries de coulage, hourdage (hors revêtement mural agrafé, attaché ou collé).</p> <p>Cette activité comprend les travaux de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • enduits à base de liants hydrauliques ou de synthèse, • ravalement en maçonnerie, • de briquetage, pavage, • dallage, chape, • fondations autres que pieux, micro-pieux, barrettes, parois moulées, palplanches, parois de soutènement autonomes et toutes autres techniques équivalentes. <p>Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • terrassement, drainage et de canalisations enterrées, • complément d'étanchéité des murs enterrés, • pose de matériaux contribuant à l'isolation intérieure, • la pose de renforts bois ou métal nécessités par l'ouverture de baies et les reprises en sous-œuvre, • démolition et VRD, • pose d'huisseries, • pose d'éléments simples de charpente, ne comportent ni entaille, ni assemblage, et scellés directement à la maçonnerie, et à l'exclusion de toute charpente préfabriquée dans l'industrie, • plâtrerie, • carrelage, faïence et revêtement en matériaux durs à base minérale, • calfeutrement de joints. <p>Et les travaux suivants liés à la fumisterie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • construction, réparation et entretien d'âtres et foyers ouverts (hors four et cheminées industriels), • conduits de fumée et de ventilation à usage domestique et individuel, • ravalement et réfection des souches hors combles, • construction de cheminées à usage domestique et individuel, • revêtement en carreaux et panneaux de faïence.
2.2.1. Enduits hydrauliques *	<p>Réalisation d'enduits à base de liants hydrauliques ou de synthèse, ravalement en maçonnerie.</p> <p>Ainsi que les travaux accessoires et complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • complément d'étanchéité des murs enterrés, • plâtrerie.
2.2.2. Taille de pierres *	Taille, façonnage et pose de pierres de construction. Edification de menus ouvrages en pierre.
2.3. Béton précontraint in situ	Mise en œuvre de béton armé précontraint mis en tension sur chantier

<p>2.4. Charpente et structures en bois à l'exclusion des constructions à ossature bois</p>	<p>Réalisation de charpente et structures à base de bois à l'exclusion des façades-rideaux.</p> <p>Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • couverture, bardage, châssis divers, lorsque ceux-ci sont fixés directement à l'ossature, • supports de couverture ou d'étanchéité, • plafonds, faux plafonds, cloisons en bois et autres matériaux, • planchers et parquets, • isolation thermique et acoustique liées à l'ossature ou à la charpente, • traitement préventif et curatif des bois, • mise en œuvre de matériaux ou de tous éléments métalliques concourant à l'édification, au renforcement ou à la stabilité des charpentes et escaliers.
<p>2.5. Charpente et structure métallique</p>	<p>Réalisation de charpentes, structures et ossatures métalliques à l'exclusion des façades-rideaux.</p> <p>Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • couverture, bardage, châssis divers, lorsque ceux-ci sont métalliques et fixés directement à l'ossature, • supports de couverture ou d'étanchéité, • protection et traitement contre la corrosion, • traitement pour la stabilité au feu par peinture ou flocage, • travaux en sous œuvre par structure métallique, • isolation thermique et acoustique liées à l'ossature ou à la charpente.
<p>3. Clos et couvert</p>	
<p>3.1. Couverture y compris travaux accessoires d'étanchéité dans la limite de 150 m² par chantier à l'exclusion de la pose de capteurs solaires</p>	<p>Réalisation en tous matériaux (hors structures textiles), y compris par bardeau bitumé, de couverture, vêtage, vêtère.</p> <p>Cette activité comprend les travaux de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • zinguerie et éléments accessoires en tous matériaux, • pose de châssis de toit (y compris exutoires en toiture), • réalisation d'isolation et d'écran sous toiture, • ravalement et réfection des souches hors combles, • installation de paratonnerre. <p>Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • raccords d'étanchéité, • réalisation de bardages verticaux, • éléments de charpente non assemblés.
<p>3.1.1. Couverture par assemblage de grands éléments y compris travaux accessoires d'étanchéité dans la limite de 150 m² par chantier à l'exclusion de la pose de capteurs solaires *</p>	<p>Réalisation de couverture en grands éléments.</p> <p>Cette activité comprend les travaux de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • zinguerie et éléments accessoires en tous matériaux, • pose de châssis de toit (y compris exutoires en toiture), • réalisation d'isolation et d'écran sous toiture, • ravalement et réfection des souches hors combles, • installation de paratonnerre. <p>Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • raccords d'étanchéité, • réalisation de bardages verticaux, • éléments de charpente non assemblés.
<p>3.1.2. Zinguerie *</p>	<p>Réalisation de travaux de zinguerie et éléments accessoires en tous matériaux.</p>
<p>3.2. Etanchéité de toiture, terrasse et plancher intérieur à l'exclusion de la pose de membranes d'étanchéité photovoltaïques.</p>	<p>Réalisation d'étanchéité de toiture, terrasse et plancher intérieur par mise en œuvre de matériaux bitumineux ou de synthèse sur des supports horizontaux ou inclinés, y compris la pose du support d'étanchéité.</p> <p>Cette activité comprend dans la limite éventuelle fixée au procédé, la mise en œuvre de matériaux d'isolation et inclut tous travaux préparant l'application ou assurant la protection du revêtement étanche, ainsi que ceux complétant l'étanchéité des ouvrages.</p> <p>Ainsi que la réalisation des travaux de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • étanchéité de parois enterrées, • zinguerie et éléments accessoires en tous matériaux, • châssis de toit (y compris exutoires en toiture).

3.3. Etanchéité et imperméabilisation de cuvelage, réservoirs à l'exclusion des piscines	Réalisation de travaux d'étanchéité et d'imperméabilisation de cuvelage d'ouvrages en sous-pressure hydrostatique, de réservoirs en béton armé et béton précontraint. Cette activité comprend les travaux préparatoires, comme ceux de protection et de traitement de tous les joints.
3.4. Calfeutrement protection, imperméabilité et étanchéité des façades à l'exclusion de l' Isolation Thermique par l'Extérieur	Réalisation de travaux de protection et de réfection des façades par enduits à base de liants hydrauliques ou de synthèse, revêtement d'imperméabilisation à base de polymères de classe I1, I2, I3, et systèmes d'étanchéité à base de polymères de classe I4. Cette activité comprend les travaux de : <ul style="list-style-type: none"> • étanchéité des sols d'ouvrage lorsqu'il domine les parties non closes du bâtiment, • calfeutrement de joints de construction aux fins d'étanchéité à l'eau et à l'air,
3.5. Menuiseries extérieures à l'exclusion des vérandas	Réalisation de menuiseries extérieures, y compris leur revêtement de protection, quel que soit le matériau utilisé à l'exclusion des façades rideaux et vérandas. Cette activité comprend les travaux de : <ul style="list-style-type: none"> • mise en œuvre des éléments de remplissage y compris les produits en résine ou en plastique et les polycarbonates, • calfeutrement sur chantier des joints de menuiserie, • mise en œuvre des fermetures et de protections solaires intégrées ou non, • d'habillage et de liaisons intérieures et extérieures. Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de : <ul style="list-style-type: none"> • vitrerie et de miroiterie, • alimentations, commandes et branchements électriques éventuels, • mise en œuvre des matériaux ou produits contribuant à l'isolation thermique, acoustique, feu et de sécurité, • traitement préventif et curatif des bois.
3.5.1. Vérandas *	Réalisation de vérandas, y compris leur revêtement de protection, quel que soit le matériau utilisé à l'exclusion des façades rideaux. Cette activité comprend les travaux de : <ul style="list-style-type: none"> • mise en œuvre des éléments de remplissage y compris les produits en résine ou en plastique et les polycarbonates, • calfeutrement sur chantier des joints de menuiserie, • mise en œuvre des fermetures et de protections solaires intégrées ou non, • d'habillage et de liaisons intérieures et extérieures. Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de : <ul style="list-style-type: none"> • vitrerie et de miroiterie, • alimentations, commandes et branchements électriques éventuels, • mise en œuvre des matériaux ou produits contribuant à l'isolation thermique, acoustique, feu et de sécurité, • traitement préventif et curatif des bois.
3.6. Bardages de façades	Réalisation de bardages par mise en œuvre de clins ou de panneaux, avec ou sans incorporation d'isolant, à l'exclusion des façades rideaux. Cette activité comprend les travaux de vêtue. Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de mise en œuvre des matériaux ou produits contribuant à l'isolation thermique.
3.7. Façades-rideaux	Réalisation de façades-rideaux, quel que soit le matériau utilisé, y compris la mise en place des éléments de remplissage et de réalisation de façades selon les techniques de vitrage extérieur collé (VEC) ou de vitrage extérieur attaché (VEA)
3.8. Structures et couvertures textiles	Réalisation de superstructures et couvertures à base de membranes textiles tendues ou gonflées. Cette activité comprend la réalisation des structures complémentaires en support bois, métal ou autres matières ainsi que tous les éléments d'évacuation d'eaux nécessaires.

4. Divisions-Aménagements

4.1. Menuiseries intérieures	<p>Réalisation de tous travaux de menuiserie intérieure, y compris leur revêtement de protection, quel que soit le matériau utilisé, pour les portes, murs, plafonds, faux plafonds, cloisons, planchers y compris surélevés, parquets y compris pour les sols sportifs, revêtements, escaliers et garde corps, stands, expositions, fêtes, agencements et mobiliers.</p> <p>Cette activité comprend les travaux de :</p> <ul style="list-style-type: none">• mise en œuvre des éléments de remplissage y compris les produits en résine ou en plastique et les polycarbonates,• habillage et de liaisons intérieures et extérieures. <p>Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none">• vitrerie et de miroiterie,• mise en œuvre des matériaux ou produits contribuant à l'isolation thermique, acoustique, et à la sécurité incendie,• traitement préventif et curatif des bois.
4.1.1. Agencement de cuisines, magasins, salles de bains *	<p>Réalisation de tous travaux intérieurs et d'installation de cuisines, magasins, salles de bains.</p> <p>Cette activité regroupe les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">4.1. Menuiserie intérieure,4.2. Plâtrerie-Staff-Stuc-Gypserie,4.3. Serrurerie-Métallerie,4.4. Vitrerie-Miroiterie,4.5. Peinture,4.6. Revêtements de surfaces en matériaux souples et parquets flottants y compris revêtements muraux en matériaux durs,4.8. Isolation thermique-Acoustique,5.1. Plomberie-installations sanitaires, <p>Tels que définis ci-avant et ci-après dans la nomenclature des assureurs pour les activités de BTP.</p> <p>Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none">• Raccordements électriques,• Carrelage.
4.2. Plâtrerie-Staff-Stuc-Gypserie	<p>Réalisation de plâtrerie, cloisonnement et faux plafonds à base de plâtre, en intérieur.</p> <p>Cette activité comprend la mise en œuvre des matériaux ou produits contribuant à l'isolation thermique, acoustique et à la sécurité incendie.</p> <p>Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none">• menuiseries intégrées aux cloisons,• le doublage thermique ou acoustique intérieur,
4.3. Serrurerie-Métallerie	<p>Réalisation de serrurerie et métallerie à partir de câbles, de profilés de tôle en tous métaux ou en matériaux de synthèse.</p> <p>Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none">• protection contre les risques de corrosion,• installation et le raccordement des alimentations électriques et automatismes nécessaires au fonctionnement des équipements,• mise en œuvre des éléments de remplissage, y compris les produits en résine ou en plastique et les polycarbonates,• mise en œuvre des matériaux ou produits contribuant à l'isolation thermique, acoustique, et à la sécurité incendie.
4.4. Vitrerie-Miroiterie	<p>Réalisation de tous travaux à partir de produits verriers, y compris les produits en résine ou en plastique, les polycarbonates à l'exclusion des façades-rideaux.</p> <p>Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires d'encadrement des éléments verriers.</p>

4.5. Peinture à l'exclusion de l'imperméabilisation et étanchéité des façades	<p>Réalisation de peinture, y compris les revêtements plastiques épais ou semi-épais (RPE et RSE), de ravalement en peinture ou par nettoyage, de pose de revêtements souples, textiles, plastiques ou assimilés sur surfaces horizontales et verticales.</p> <p>Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • menuiserie, • revêtement de faïence, • nettoyage, sablage, grenailage, • isolation acoustique et thermique par l'intérieur et l'extérieur. <p>Ne sont pas compris les travaux d'imperméabilisation et d'étanchéité.</p>
4.5.1. Nettoyage *	Nettoyage de façades et de locaux exercé à titre accessoire de l'activité de peinture.
4.6. Revêtements de surfaces en matériaux souples et parquets	Réalisation de parquets collés ou flottants, de revêtements souples, avec ou sans support textile, en tout matériaux plastiques, caoutchouc et produits similaires, ou en bois (feuilles de placage sur kraft ou sur textile, placages collés ou contreplaqués minces collés) ou tout autre relevant des mêmes techniques de mise en œuvre.
4.7. Revêtements de surfaces en matériaux durs- Chapes et sols coulés	<p>Réalisation de revêtements de surfaces en carrelage ou en tout autre produit en matériaux durs, naturels ou artificiels (hors agrafages, attaches), chapes et sols coulés y compris marbrerie funéraire.</p> <p>Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pose de résilient acoustique ou d'isolation sous chape ou formes flottantes, • étanchéité sous carrelage non immergé, • protection par imperméabilisation des supports de carrelage et faïence.
4.8. Isolation Thermique-Acoustique à l'exclusion de l'Isolation Frigorifique	<p>Réalisation, y compris leurs revêtements et menuiseries, de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • isolation thermique de murs, parois, sols, plafonds et toitures de tous ouvrages, • isolation et de traitement acoustique par la mise en œuvre de matières ou matériaux adaptés, • calorifugeage des circuits, tuyauteries et appareils.
4.8.1. Isolation Thermique par l'Extérieur	<p>Réalisation de travaux d'isolation par l'extérieur quelle que soit la technique utilisée.</p> <p>Cette activité comprend l'intégration de tous produits, matériels et accessoires contribuant à la ventilation et fermetures associées.</p>
4.8.2. Isolation Frigorifique *	<p>Réalisation, y compris leurs revêtements et menuiseries, de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • isolation frigorifique des locaux de toute capacité et fonctionnant à toutes températures, • calorifugeage des circuits, tuyauteries et appareils.
5. Lots Techniques	
5.1. Plomberie-Installations sanitaires	<p>Réalisation d'installations (production, distribution, évacuation) sanitaires et d'eau chaude (sanitaire et de chauffage), de réseaux de fluide ou de gaz, hors techniques de géothermie et pose de capteurs solaires intégrés.</p> <p>Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • platelage, réalisation de socle et support d'appareils et équipements, • chapes de protection des installations de chauffage, • tranchées, trous de passage, saignées et raccords, • calorifugeage, isolation thermique et acoustique, • raccordement électrique du matériel, • réalisation de gouttières, descentes eaux pluviales et solins.
5.2. Installations thermiques de génie climatique	<p>Réalisation d'installations (production, distribution, évacuation) de chauffage et de refroidissement, y compris de ventilation mécanique contrôlée (VMC), hors techniques de géothermie et pose de capteurs solaires intégrés.</p> <p>Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • platelage, réalisation de socle et support d'appareils et équipements, • chapes de protection des installations de chauffage, • tranchées, trous de passage, saignées et raccords, • calorifugeage, isolation thermique et acoustique, • raccordement électrique du matériel • installation de régulation, de téléalarme, de télésurveillance, de télégestion et de gestion technique centralisée des installations concernées.

5.2.1. capteurs solaires thermiques *	<p>Pose de capteurs solaires destinés à capter et transformer l'énergie solaire transmise par le rayonnement solaire en chaleur. Ces capteurs peuvent permettre la production d'eau chaude sanitaire (E.C.S) et/ou le chauffage de locaux par le biais de chauffe-eau solaires individuels (C.E.S.I) ou collectifs de petite taille (C.E.S.C) La surface des capteurs de ces installations ne doit pas dépasser 20 m2.</p> <p>Cette activité comprend les travaux accessoires suivants, nécessaires au bon fonctionnement de ces installations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • platelage, • supports d'appareils avec manutention et levage, • petite métallerie, • calorifugeage, • raccordement électrique du matériel, • travaux de maintenance et de dépannage des installations.
5.3. Fumisterie	<p>Réalisation (hors fours et cheminée industriels) de systèmes d'évacuation des produits de combustion.</p> <p>Cette activité comprend les travaux de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • construction et installations d'âtres et foyers, • construction de socles de chaudières, • pose sur le sol de carreaux réfractaires et céramiques. <p>Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • raccords d'enduits divers, • calorifugeage des conduits, • revêtements en carreaux et panneaux de faïence, • réfection de souches.
5.3.1. Ramonage *	<p>Ramonage et nettoyage par action mécanique des parois intérieures des conduits de fumée (de section inférieure ou égale à 4 dm²) avec contrôle de vacuité sur tout le parcours et essais de fumée pour contrôle d'étanchéité (y compris du bon état des souches).</p>
5.4. Installations d'aérialique et de conditionnement d'air	<p>Réalisation d'installations (production, distribution, évacuation) assurant les fonctions de chauffage, renouvellement et traitement de l'air, de rafraîchissement, hors techniques de géothermie et pose de capteurs solaires intégrés.</p> <p>Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • platelage, réalisation de socle et support d'appareils et équipements, • chapes de protection des installations de chauffage, • tranchées, trous de passage, saignées et raccords, • calorifugeage, isolation thermique et acoustique, • raccordement électrique du matériel • installation de régulation, de téléalarme, de télésurveillance, de télégestion et de gestion technique centralisée des installations techniques concernées.
5.5. Electricité	<p>Réalisation de réseaux de distribution de courant électrique, de chauffage électrique, ainsi que le raccord et l'installation d'appareils électriques hors pose de capteurs solaires intégrés.</p> <p>Cette activité comprend l'installation de ventilation mécanique contrôlée (VMC) et la pose de dispositifs de protection contre les effets de la foudre.</p> <p>Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de tranchées, trous passage, saignées et raccords, • chapes de protection des installations de chauffage.

5.5.1. Electricité courants faibles *	<p>Réalisation de systèmes destinés à capter les ondes électromagnétiques (antennes ou paraboles) ainsi que le raccord et l'installation d'appareils électriques hors pose de capteurs solaires intégrés et antennes relais.</p> <p>Réalisation d'installations de systèmes d'alarmes anti-intrusion ou incendie à destination des particuliers. Cette activité comprend l'installation et la pose de dispositifs de protection contre les effets de la foudre.</p> <p>Réalisation de câblages informatiques, d'installations d'interphonie, de courants faibles.</p> <p>Ainsi que les travaux accessoires et complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • tranchées, trous de passages, saignées et raccords, • raccords d'enduits divers, • zinguerie et éléments accessoires en tous matériaux, • raccords d'étanchéité. <p>Cette activité ne comprend pas la réalisation d'antennes et pylônes relais.</p>
5.6. Four et cheminées industriels	Réalisation d'ouvrages de construction de fours industriels, d'incinération et de crémation y compris leurs cheminées.
5.7. Ascenseurs	Réalisation d'ascenseurs, de monte-charge, monte-personne, escalier mécanique et trottoir roulant, y compris les organes et équipements nécessaires à leur fonctionnement.
5.8. Piscines	Réalisation de piscines y compris les organes et équipements nécessaires à leur utilisation hors technique de géothermie et pose de capteurs solaires.
5.9. Constructions à ossature bois	<p>Réalisation de l'ensemble des éléments en bois ou dérivés de bois.</p> <p>Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • plafonds, faux plafonds, cloisons en bois et autres matériaux, • menuiserie intérieure et extérieure, • isolation thermique et acoustique, • traitement préventif et curatif des bois, • traitement des bois en œuvre contre les insectes xylophages, • mise en œuvre de matériaux ou de tous éléments métalliques concourant à l'édification, au renforcement ou à la stabilité des charpentes et escaliers.
5.10. Géothermie	<p>Réalisation d'installations de chauffage, de rafraîchissement et de production d'eau chaude sanitaire par les techniques utilisant les énergies géothermique et aérothermique, avec tous les types de fluides.</p> <p>Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sondage, forage et terrassement, • platelage, réalisation de socle et support d'appareils et équipements, • tranchées, trous de passage, saignées et raccords, • calorifugeage, isolation thermique et acoustique, • raccordement électrique du matériel, • chape de protection de l'installation de chauffage, • installation de ventilation mécanique contrôlée (VMC) • installation réalisée par des techniques utilisant l'énergie aérothermique.

<p>5.11.1.a. Installations photovoltaïques constituées de panneaux de modules rigides en intégration au bâti *</p>	<p>Réalisation d'installations photovoltaïques par mise en œuvre en toiture ou en façade de systèmes photovoltaïques constitués de modules rigides en intégration au bâti.</p> <p>Cette activité comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les raccordements électriques nécessaires au bon fonctionnement des installations, • le raccordement et la mise au point des systèmes de régulation et de transformation correspondants, • l'étanchéité, avec les éléments assurant le clos couvert, correspondant au passage des fixations, des câbles, des jonctions des modules entre eux, • la protection contre les surtensions, la foudre et le découplage du réseau en cas de coupure d'électricité. <p>Ainsi que les travaux accessoires et complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • renforcement de structures existantes, • installations de système de sécurité et de surveillance du fonctionnement, • zinguerie et éléments accessoires en tous matériaux, • réalisation d'écran sous-toiture.
<p>5.11.1.b. Installations photovoltaïques constituées de panneaux de modules rigides en intégration simplifiée ou en surimposition *</p>	<p>Réalisation d'installations photovoltaïques par mise en œuvre en toiture ou en façade de systèmes photovoltaïques constitués de modules rigides en intégration simplifiée ou en surimposition.</p> <p>Cette activité comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les travaux de remplacement de la couverture, • les raccordements électriques nécessaires au bon fonctionnement des installations, • le raccordement et la mise au point des systèmes de régulation et de transformation correspondants, • l'étanchéité, avec les éléments assurant le clos couvert, correspondant au passage des fixations, des câbles, des jonctions des modules entre eux, • la protection contre les surtensions, la foudre et le découplage du réseau en cas de coupure d'électricité. <p>Ainsi que les travaux accessoires et complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • renforcement de structures existantes, • installations de système de sécurité et de surveillance du fonctionnement, • zinguerie et éléments accessoires en tous matériaux, • réalisation d'écran sous-toiture.
<p>5.11.2. Installations photovoltaïques posées au sol</p>	<p>Réalisation d'installations photovoltaïques dont la structure repose directement sur le sol.</p> <p>Cette activité comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les raccordements électriques nécessaires au bon fonctionnement des installations, • le raccordement et la mise au point des systèmes de régulation et de transformation correspondants, • la protection contre les surtensions, la foudre et le découplage du réseau en cas de coupure d'électricité. <p>Ainsi que les travaux accessoires et complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • terrassement et V.R.D, • structures de support de panneaux solaires y compris fondations et gros œuvre associés.
<p>5.11.3.a. Etanchéité photovoltaïque en intégration au bâti *</p>	<p>Réalisation d'installations photovoltaïques par mise en œuvre en toiture de systèmes photovoltaïques constituées d'un revêtement d'étanchéité et d'une membrane souple photovoltaïques assemblées de manière irréversible en usine ou sur chantier en intégration au bâti.</p> <p>Cette activité comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les raccordements électriques nécessaires au bon fonctionnement des installations, • le raccordement et la mise au point des systèmes de régulation et de transformation correspondants, • l'étanchéité, avec les éléments assurant le clos couvert, correspondant au passage des fixations, des câbles, des jonctions des modules entre eux, • la protection contre les surtensions, la foudre et le découplage du réseau en cas de coupure d'électricité. <p>Ainsi que les travaux accessoires et complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • installations de système de sécurité et de surveillance du fonctionnement.

<p>5.11.3.b. Etanchéité photovoltaïque en intégration simplifiée ou en surimposition *</p>	<p>Réalisation d'installations photovoltaïques par mise en œuvre en toiture de systèmes photovoltaïques constituées d'un revêtement d'étanchéité sur lequel sont incorporés des supports, en vue de la pose de panneaux photovoltaïques de modules rigides en intégration simplifiée ou en surimposition.</p> <p>Cette activité comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les raccordements électriques nécessaires au bon fonctionnement des installations, • le raccordement et la mise au point des systèmes de régulation et de transformation correspondants, • l'étanchéité, avec les éléments assurant le clos couvert, correspondant au passage des fixations, des câbles, des jonctions des modules entre eux, • la protection contre les surtensions, la foudre et le découplage du réseau en cas de coupure d'électricité. <p>Ainsi que les travaux accessoires et complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • installations de système de sécurité et de surveillance du fonctionnement.
<p>5.12. Eolien</p>	<p>Réalisation d'installations d'éoliennes terrestres.</p> <p>Cette activité comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • terrassement et V.R.D., • fondations y compris fondations spéciales, • gros œuvre et maçonnerie, • fabrication et mise en œuvre des mâts, • mise en œuvre des nacelles, des moyeux et pales y compris tout composant technique tel que couplage, multiplicateur, alternateur, transformateur, moteur d'orientation, système de refroidissement, • installations électriques y compris convertisseur, transformateur, armoire de commande, • raccord au réseau public. <p>Ainsi que les travaux accessoires et complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • installations parafoudre, • installations de système de sécurité et de surveillance du fonctionnement, • sécurisation du site.

Les activités marquées d'une astérisque sont des activités additionnelles proposées par QBE

Le terme de réalisation comprend pour toutes les activités du tableau la conception, la mise en œuvre y compris la préparation des supports, la transformation, le confortement, la réparation, la maintenance, l'entretien et le montage-levage.

Par la notion de travaux accessoires et/ou complémentaires, il faut entendre la réalisation de travaux nécessaires et indispensables à l'exécution des travaux relevant de l'activité principale définie. Ces travaux répertoriés comme accessoires ou complémentaires ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'un marché de travaux à part entière. Si tel est le cas, l'attestation d'assurance doit reproduire précisément l'activité objet du marché de travaux. A l'inverse, ces travaux seraient alors réputés non garantis.